

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS
D'HISTOIRE ANCIENNE
DE L'UNIVERSITÉ

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 DÉCEMBRE 1992

Présents : C.Badel (Dijon), M.-F.Baslez (ENS, Paris), N.Belayche (Paris IV), J.-M.Bertrand (Paris I), A.Bérenger (Paris IV), J.Biarne (Le Mans), A.Bourgeois (Paris I), M.Brunet (Paris I), M.-C.Budischovsky (Rennes II), B.Cabouret (Avignon), J.Carabia (Limoges), R.Carré (Clermont-F.), J.Cels-Saint-Hilaire (Tours), A.Chastagnol (Paris), J.Christien (Paris X), M.Clavel (Besançon), M.Corbier (CNRS, Paris), J.Demarolle (Metz), J.Desanges (EPHE, IVe sect.), M.Dondin-Payre (CNRS, Paris), F.Ducat (Nice), J.Ducat (Nice), N.Duval (Paris), P.Ellinger (Reims), G.Fabre (Pau), E.Frézouls (Strasbourg), G.Godron (Montpellier III), C.Grandjean (Lille III), J.-P.Guilhembert, H.Guiraud (Toulouse), J.Hiernard (Poitiers), G.Hoffmann (Clermont-F.), M.Jost (Lille III), E.Karabélias (CNRS, Paris), B.Lançon (Brest), S.Le Bohec (Rouen), M.-T.Le Dinahet (Lyon II), B.Legras (Poitiers), P.Leriche (ENS, Paris), P.Le Roux (Toulouse), M.-C.L'Huillier (IUFM, Créteil), R.Lonis (Nancy II), X.Loriot (Paris IV), J.-P.Martin (Paris IV), M.Molin (Angers), O.Picard (Paris X), D.Prévot (Paris IV), C.Prévotat (Reims), F.Queyrel (Paris IV), M.Reddé (Nantes), Y.Roman (Lyon II), D.Rousset (Caen), E.Scheid (Paris XIII), M.Sève (Metz), G.Tate (Besançon), F.Thélamon (Rouen), A.Tourraix (Le Mans), M.Trannoy (Paris X).

Excusés : B.Amat-Sabbatini (Aix), J.Andreau (EHESS, Paris), C.Auliard (Poitiers), H.Bruhns (EHESS, Paris), J.-L.Cadoux (Amiens), N.de Chaisemartin (Bordeaux III), I.Cogitore (Paris), E.Deniaux (Caen), R.Descat (Bordeaux III), J.Desmulliez (Lille III), R.Etienne (Bordeaux), J.-Y.Eveillard (Brest), A.Ferdière (Tours), L.Foucher (St-Jean-d'Angély), J.-R.Jeanot (Nantes), A.Laronde (Paris IV), Y.Le Bohec (Lyon III), P.Lévêque (Paris), M.-M.Mactoux (Besançon), M.Mangin (Besançon), P.Régerat (IUFM, Châlons-sur-Marne), B.Rémy (Chambéry), J.-C.Richard (CNRS, St-Guilhem-le-Désert), D.Roman (Montpellier III), P.Rouillard (CNRS, Montrouge), A.Rousselle (Perpignan), A.Sartre (IUFM, Orléans), M.Sartre (Tours), B.Sergent (CNRS, Paris), M.Tarpin (Grenoble II), A.Tranoy (Poitiers), M.-C.Villanueva Puig (CNRS, Paris), J.-L.Voisin (Dijon), Y.Thébert (ENS, Fontenay/St Cloud).

Nouvelles adhésions : Christophe Badel (ATER, Dijon), Thomas Bauzou (MC Hist.Anc. Orléans), Agnès Bérenger (AMN, Paris IV), Bernadette Cabouret (MC Avignon), Jean-Pierre Guilhembert, Micel Sève (Metz), Pierre Sineux (ATER Caen), Thierry Petit (MC Hist.Anc. St-Etienne).

M.Clavel, présidente, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux collègues présents dans la salle Dussane de l'E.N.S. Elle remercie M.-F.Baslez et Madame la Directrice de l'École de leur hospitalité. Elle évoque la disparition en 1992 de nos collègues Danielle Bonneau, François Jacques et Marcel Le Glay.

Le trésorier A.Tourraix présente le bilan financier de l'exercice 1992. Il a comptabilisé 162 cotisations. Il distribue un compte rendu écrit et explique le déficit par les problèmes de saisie de l'Annuaire: la secrétaire choisie, payée à l'heure, a dû saisir plusieurs fois le texte, en particulier à cause des manuscrits illisibles envoyés par certains collègues. Une assez longue discussion s'ensuit d'où il ressort que ce coût de fabrication excessif ne devrait plus être toléré. L'Annuaire est revenu à environ 41000 F. pour 300 exemplaires. Le texte est désormais sur disquette et pourra être remanié. A. Tourraix précise que le déficit a été comblé en puisant dans le livret A de Caisse d'Épargne et Y. Roman indique que

l'on paiera désormais la secrétaire au millier de signes. Le trésorier n'est pas d'avis que l'on augmente la cotisation et rappelle que tous les membres doivent s'en acquitter chaque année. Il n'est, en particulier, pas tolérable que certains collègues ne la paient que les années où paraît l'Annuaire. Il est rappelé que nous ne vendons pas l'Annuaire aux libraires. Il est procédé au vote sur le rapport financier qui est approuvé par 48 voix, un collègue vote contre et 9 s'abstiennent. En ce qui concerne l'augmentation éventuelle de la cotisation, l'assemblée se prononce à l'unanimité contre son principe, sauf un refus de vote.

Congrès de printemps : M.Clavel donne ensuite la parole à M.Reddé et M.Molin qui évoquent la publication des Actes du Congrès de Nantes-Angers. Un devis de tirés à part demandé à Pierre Debord (REA) ne nous est toujours pas parvenu. Un reliquat de subvention, actuellement à Nantes, servira à les payer, mais il sera sans doute nécessaire d'ajouter 4000 F. sur nos fonds. L'assemblée accepte à l'unanimité un éventuel dépassement de 4000 F. Renée Carré est invitée ensuite à faire le bilan du Congrès de Clermont-Ferrand. Elle a compté 40 participants, plus une dizaine de Clermontois, ce qui est peu. Le budget du Congrès s'est élevé à environ 36 000 F. Les dépenses ont atteint environ 24 000 F., il reste environ 11 000 F. Le Conseil Général du Puy-de-Dôme a promis d'acheter pour 2000 F. d'Actes. R.Carré invite les communicants à remettre leurs textes avant le 28 février.

Le Congrès du printemps 1993 se tiendra à Toulouse. H.Guiraud annonce le thème choisi : Fleuves et navigation fluviale dans l'Antiquité. P.Le Roux assurera le lien avec le bureau de la SOPHAU. La date retenue est la suivante : 21-23 mai 1993.

Les postes

M.Clavel et Y.Roman ont obtenu audience de M.Gardenne. Une circulaire avait été envoyée à tous les instituts d'Histoire Ancienne afin de faire le point des demandes et de leur classement. Il est précisé que les collègues doivent indiquer le classement par l'Université. Tous les postes signalés par les collègues comme "à défendre" partiront de la DRED avec avis positif, mais ils ne seront pas nécessairement publiés ni pourvus. 30 % d'entre eux se verront affecter des ATER et des PRAG. Des postes seront créés dans les Universités nouvelles. En ce qui concerne les IUFM, M.Clavel indique qu'il conviendrait de faire des demandes de postes et que rien n'est actuellement demandé en Histoire Ancienne sur les rares postes d'Histoire créés. Ces postes transitent par les Conseils d'Administration des Universités, car ce sont des postes d'Université. Il faut donc être présents dans tous les Conseils. M.-C. L'Huillier indique qu'il y a eu création de postes d'IUFM en 21e section, mais que c'est l'histoire médiévale qui l'emporte en général. Le poste de Reims a échappé à l'Histoire Ancienne de fait. En conclusion, un nombre assez important de postes de MC sera créé, mais tous ne seront pas pourvus ou le seront par des ATER. Enfin, on a noté la pratique dangereuse des demandes de non-publication émanant de certaines Universités, ainsi que des demandes d'ATER sur postes A !

Renouvellement du bureau

Cette année le bureau a décidé de se conformer aux statuts de la SOPHAU. Il est actuellement pléthorique (13 personnes). Sur 8 sortants, 4 ne se représenteront donc pas (M.Clavel, Y.Thébert, A.Tourraix et J.-L.Voisin). Le bureau souhaite que l'on ne pourvoie que 5 postes. Il présente les six candidats suivants (4 sortants et 2 nouveaux) : Claudine Auliard, Marie-Françoise Baslez, Monique Dondin-Payre, Georges Fabre, Jean Hiernard et Yves Roman. Aucune autre candidature ne se fait jour dans l'assistance. Il est procédé au vote à bulletins secrets. Sur 55 présents, 55 bulletins donnent les résultats suivants :

J.Hiernard	48	S.Le Bohec	1
Y.Roman	48	M.Reddé	1 (non sortant)
M.Dondin-Payre	41	C.Prévotat	1 (non sortante)
M.-F.Baslez	40		
G.Fabre	39		
C.Auliard	29	1 bulletin blanc	

Sont donc déclarés élus: M.-F. Baslez, M.Dondin-Payre, G.Fabre, J.Hiernard et Y.Roman, auxquels s'ajoutent les non-sortants suivants : J.Biarne, R.Carré, M.Molin, C.Prévotat et M.Reddé, pour constituer un nouveau bureau de 10 membres. L'Assemblée procède ensuite, conformément aux statuts, à l'élection du trésorier. Le candidat du bureau est Michel Molin. Sur 53 votants, M.Molin obtient 52 voix et 1 bulletin blanc.

Questions diverses

La réforme des 1er et 2e cycles : M. Henri Bresc représente la Société des médiévistes. M.Clavel indique que, dans la réforme en cours d'élaboration, l'enseignement de l'archéologie et de l'Histoire de l'Art sera laissé à la liberté des Universités pour les 1er et 2e cycles. Il pourra donc être rattaché soit aux Lettres, soit aux Sciences Humaines. En revanche, en licence, le rattachement se ferait d'autorité aux Lettres. Une commission se réunira au ministère le 10 décembre afin de travailler là-dessus, présidée par M. Rossi. De leur côté, nos collègues Paillet et Rougemont préparent un rapport avec propositions au ministre, afin d'articuler l'Archéologie/Histoire de l'Art et l'Histoire Ancienne. Ils proposeront d'introduire la mention "Archéologie" dans les licences d'Histoire, d'Arts et de Lettres Classiques. M. Bresc intervient alors pour dire qu'il a déjà participé à la commission Rossi et que les médiévistes ont souligné les dysfonctionnements de l'AFAN et les blocages de l'archéologie métropolitaine (publications au point mort par méconnaissance des problématiques historiques récentes; ignorance fréquente des concepts historiques chez les fouilleurs). Aussi est-il essentiel, par un système de majeures et de mineures, de ne pas séparer l'Archéologie de l'Histoire. M.Clavel est entièrement d'accord avec cette opinion. Il ne faut pas, en particulier, que la licence d'Arts soit rattachée en bloc aux Lettres. Un médiéviste de la commission Rossi s'est désisté en notre faveur. Nous serons donc présents à la réunion du 10 décembre.

L'École du Patrimoine : F. Queyrel intervient ensuite pour attirer l'attention de l'Assemblée sur le fait que le concours du Patrimoine, qui a 2 options (Histoire, et Archéologie Histoire de l'Art), accueille l'Archéologie grecque dans l'option 2 et refuse l'histoire grecque dans l'option 1. En fait, ce concours est modulé en fonction des besoins du recrutement. F.Queyrel précise qu'il y a une épreuve commune où tout ce qui précède le règne d'Auguste a disparu. M.Clavel signale que 80 % des candidats sont des historiens et que cela constitue donc un débouché, même marginal, pour nos étudiants.

Concernant toutes ces questions, deux motions sont rédigées par François Queyrel (pour l'École du Patrimoine) et Michel Reddé (pour la licence d'Histoire) :

Motion Queyrel : "La société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université (SOPHAU), réunie en assemblée générale le 5 décembre 1992, déplore vivement que le programme de la première épreuve d'admissibilité du concours d'entrée à l'École nationale du Patrimoine, en "Histoire européenne", exclue actuellement toute une partie importante de l'histoire ancienne en fixant comme limite haute la "Rome augustéenne", alors que les candidats qui choisissent de composer en "Histoire de l'art européen" ont un programme qui va de "la préhistoire occidentale jusqu'à l'époque contemporaine". Pour remédier à cette déficience, la SOPHAU demande que l'histoire grecque et celle de Rome avant Auguste soient incluses dans le programme d'Histoire européenne".

Motion Reddé : "La société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université (SOPHAU), réunie en assemblée générale le 5 décembre 1992, soucieuse de ne pas séparer définitivement les études d'histoire et d'histoire de l'art et d'archéologie, demande, après avoir pris connaissance des projets actuels sur la réforme de la licence, que soit ajoutée à la liste des mentions possibles (géographie et documentation) la mention "Histoire de l'art et archéologie".

L'assemblée générale adopte à l'unanimité ces deux textes.

Mme Demarolle (Metz) intervient ensuite pour attirer l'attention de la SOPHAU sur la baisse des postes de conservateurs des Musées à Metz. Il s'agit ici de postes municipaux, mais la fédération lorraine des conservateurs de collections publiques s'en est émue et une motion générale a été prise. Elle sera transmise à notre Congrès de printemps.

Réflexion sur la pédagogie de l'Histoire Ancienne :

Conformément à un vœu exprimé lors du Congrès de printemps, il est décidé de constituer une commission qui réfléchira sur un modèle d'enquête concernant les programmes et les niveaux. En particulier sera posée la question du hors-programme, celle des maîtrises et du CAPES. C.Prévotat s'occupera de la composition de cette commission dont feront dès à présent partie F.Thélamon et M.Dondin. Une discussion a lieu ensuite sur le rééquilibrage nécessaire des programmes du secondaire à partir de la seconde, sur les futurs manuels d'Histoire européenne de seconde où notre période doit apparaître, sur la nécessaire liaison avec la Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie, sur d'éventuels liens à établir avec les associations européennes-soeurs, sur une éventuelle campagne d'opinion dans les médias.

J.Desanges souhaite que le prochain Annuaire comporte l'état des sections d'Histoire Ancienne, ce qui n'est actuellement pas le cas. Sur proposition d'E. Frézouls, il est décidé que, dans chaque Université, un délégué SOPHAU se désigne et prend contact avec le secrétaire: c'est lui qui transmettra l'état de sa section (et de celle d'archéologie et d'histoire de l'art) pour l'Annuaire.

L'Assemblée se retire enfin pour laisser les membres du bureau procéder à l'élection du président, des vice-présidents et du secrétaire.

président : Y. Roman est candidat. Sur 8 présents, il est élu par 7 voix contre 1 bulletin blanc.

vice-présidents : sont candidats M.-F.Baslez et G.Fabre. Ils sont élus à l'unanimité des 9 présents.

secrétaire : J.Hiernard, candidat, est élu par 8 voix contre une abstention.

G.Fabre s'occupera plus particulièrement de la recherche, M. Reddé se rendra à la commission du 10 décembre et C. Prévotat se charge de la commission de réflexion sur la pédagogie. Les résultats du vote sont annoncés à l'Assemblée et le bureau est donc ainsi composé :

président	Yves Roman
vice-présidents	Marie-Françoise Baslez et Georges Fabre
trésorier	Michel Molin
secrétaire	Jean Hiernard
autres membres	Jacques Biarne
	Renée Carré
	Monique Dondin-Payre
	Claire Prévotat
	Michel Reddé

La séance est levée à 12 h 40 et suivie d'un "pot" amical.

le secrétaire
Jean Hiernard

Rappel : la cotisation 1993 (100 F.) doit être versée à Michel MOLIN, 15, rue Jules-Hetzel, 92190 MEUDON, par chèques à l'ordre de: Sté Prof.d'Hist.Ancienne de l'Univ., C.C.P. 1807-52A PARIS.

baïsse des postes de conservateurs des collections publiques
municipaux, mais la fédération lorraine des conservateurs de collections publiques
s'en est émue et une motion générale a été prise. Elle sera transmise à notre
Congrès de printemps.

Réflexion sur la pédagogie de l'Histoire Ancienne :

Conformément à un vœu exprimé lors du Congrès de printemps, il est décidé
de constituer une commission qui réfléchira sur un modèle d'enquête concernant les
programmes et les niveaux. En particulier sera posée la question du hors-programme,
celle des matrices et du CAPES. C.Prévotat s'occupera de la composition de cette
commission dont feront dès à présent partie F.Thélamon et M.Dondin. Une discussion a
lieu ensuite sur le rééquilibrage nécessaire des programmes du secondaire à partir
de la seconde, sur les futurs manuels d'Histoire européenne de seconde où notre
période doit apparaître, sur la nécessaire liaison avec la Société des Professeurs
d'Histoire et de Géographie, sur d'éventuels liens à établir avec les associations
européennes-soeurs, sur une éventuelle campagne d'opinion dans les médias.

J.Desanges souhaite que le prochain Annuaire comporte l'état des sections d'Histoire
Ancienne, ce qui n'est actuellement pas le cas. Sur proposition d'E. Frézouls, il
est décidé que, dans chaque Université, un délégué SOPHAU se désigne et prend
contact avec le secrétaire: c'est lui qui transmettra l'état de sa section (et de
celle d'archéologie et d'histoire de l'art) pour l'Annuaire.

L'Assemblée se retire enfin pour laisser les membres du bureau procéder à l'élection
du président, des vice-présidents et du secrétaire.

président : Y. Roman est candidat. Sur 8 présents, il est élu par 7 voix contre 1
bulletin blanc.

vice-présidents : sont candidats M.-F.Baslez et G.Fabre. Ils sont élus à
l'unanimité des 9 présents.

secrétaire : J.Hiernard, candidat, est élu par 8 voix contre une abstention.

G.Fabre s'occupera plus particulièrement de la recherche, M. Reddé se rendra à la
commission du 10 décembre et C. Prévotat se charge de la commission de réflexion sur
la pédagogie. Les résultats du vote sont annoncés à l'Assemblée et le bureau est
donc ainsi composé :

président	Yves Roman
vice-présidents	Marie-Françoise Baslez et Georges Fabre
trésorier	Michel Molin
secrétaire	Jean Hiernard
autres membres	Jacques Biarne
	Renée Carré
	Monique Dondin-Payre
	Claire Prévotat
	Michel Reddé

La séance est levée à 12 h 40 et suivie d'un "pot" amical.

le secrétaire
Jean Hiernard

Rappel : la cotisation 1993 (100 F.) doit être versée à Michel MOLIN, 15, rue Jules-
Hetzel, 92190 MEUDON, par chèques à l'ordre de: Sté Prof.d'Hist.Ancienne de l'Univ.,
C.C.P. 1807-52A PARIS.

ERRATA ET ADDENDA : page 1, lire: P.Lévêque (Besançon); J.-C.Richard (CNRS, Aix-en
Provence); à la ligne 36 et ensuite, lire M.Clavel-Lévêque.

Page 2: lire, à la ligne 25, M.Garden.

Page 4: lire, à la ligne 20: ...un délégué SOPHAU soit désigné...

DERNIÈRE HEURE : l'Université de Toulouse ayant demandé un report pour le congrès
du printemps prochain, les Universités de Lyon II, Lyon III et Chambéry se
proposent de l'accueillir, aux dates prévues, sur le thème : "épigraphie et
histoire : acquis et problèmes".